



SIRET n° 498 850 486 00024 **29 rue Alphonse Bertillon 75015 PARIS** 

accueil@clcvparis.org

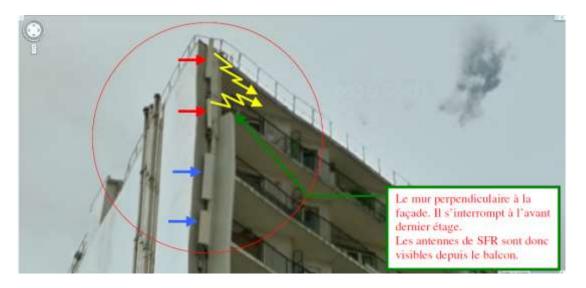
Commission de concertation de téléphonie mobile (CCTM) et Antennes relais à Paris.

La CLCV est la seule association qui siège encore à la CCTM de Paris pour défendre les droits des résidents.

Elle déplore que dans un contexte d'impulsion donnée récemment par le gouvernement en matière d'extension de la couverture mobile de notre pays, la tendance de la commission, depuis la nouvelle mandature, est de faciliter au maximum l'implantation des opérateurs et accueillir favorablement la plupart des dossiers ayant fait l'objet d'un refus des mairies d'arrondissement. Ainsi, en mai 2015, 22 dossiers sur 23 ont reçu un avis favorable.

Parmi les abus les plus criants, les dangers qu'a mis en évidence la CLCV dans les dossiers présentés, n'ont pas été pris en considération au sein de la commission parisienne, au mépris des risques pour les résidents.

En 2013, Avenue du Maine, était autorisé le passage en 4G d'antennes installées « à portée de main », à 50 cm des ouvrants, et leurs faisceaux balayaient les balcons!



Au bout d'un an de bataille, la CLCV a finalement obtenu le déplacement des antennes des derniers étages, éliminant ainsi le risque d'accident par contact direct avec les antennes!

A l'occasion de ses contrôles la CLCV a pu constater d'une part que les dossiers déposés en 2013 par Bouygues et SFR pour ce site sont erronés. En effet, sur le même azimut (120°), et sur le même axe du bâtiment, comme le montre la photo ci-dessus, les 2 opérateurs situent 2 antennes à la même hauteur – 32 mètres et 32,40m – ce qui est techniquement impossible!

et que la configuration des photos ne correspond pas non plus à ces données.

Or, aussi bien l'ANFR que l'Agence d'écologie urbaine, ont accepté ces 2 dossiers pourtant contestés par la municipalité du 14<sup>ème</sup>.

Ce constat inquiète la CLCV puisque les simulations d'exposition des populations qui conditionnent l'avis de la CCTM sont effectuées à partir de données physiques précises, comme la hauteur à laquelle sont installées les antennes! Une erreur de plus de 2 mètres aura un impact non négligeable.



# **Clcv Paris**

SIRET n° 498 850 486 00024 **29 rue Alphonse Bertillon 75015 PARIS** 

accueil@clcvparis.org

La CLCV met ainsi en évidence l'absence de fiabilité des dossiers, l'absence de contrôles efficaces et le risque de simulations erronées pour déterminer l'exposition des riverains.

D'autre part, il convient d'ajouter que les modifications obtenues par la CLCV en 2014 n'ont pas été, à ce jour, répercutées sur le site officiel Cartoradio. Le nombre d'antennes SFR et leur positionnement datent du dossier 2013, et ne correspondent plus du tout à la réalité de l'installation.

Dommage qu'à l'heure du numérique, l'ANFR ne dispose pas d'outil pour automatiser et systématiser ses contrôles.....

La CLCV appelle donc les élus à la plus grande vigilance dans les contrôles des dossiers opérateurs.

Voir le dossier en détail.





# **EVOLUTION DU SITE**226 RUE DU MAINE

**75014 PARIS** 



## Exploitants et systèmes présents sur ce support



FH/GSM 1800/GSM 900/LTE 1800/LTE 2600/LTE 800/UMTS 2100/UMTS 900



LTE 2600/UMTS 2100/UMTS 900



FH/GSM 1800/GSM 900/LTE 2600/LTE 800/UMTS 2100/UMTS 900

Edition du 19/08/2015



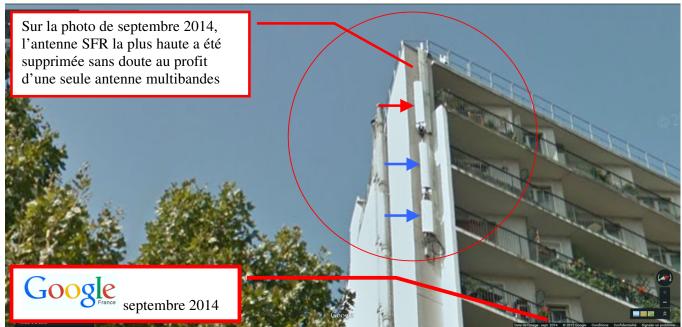
## **Etude 15 octobre 2013 Google**



2 antenne SFR vers azimut 120°

2 antennes BOUYGUES TELECOM vers azimut 120°

## Etat des lieux Google septembre 2014

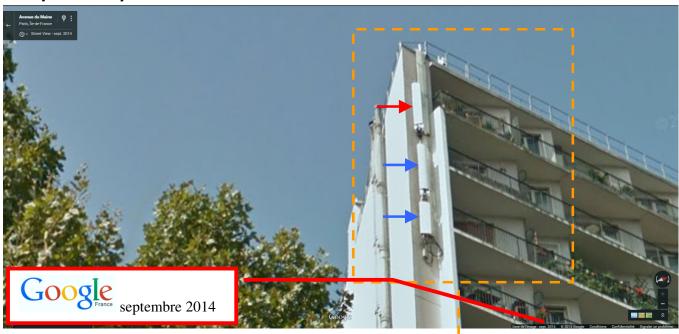


1 antenne SFR vers azimut 120°

2 antennes BOUYGUES TELECOM vers azimut 120°



## Comparatif septembre 2014 – août 2015



#### Photo août 2015



\*

1 antenne SFR vers azimut 120° (déplacement)

2 antennes BOUYGUES TELECOM vers azimut 120°



#### Cartoradio 15 octobre 2013

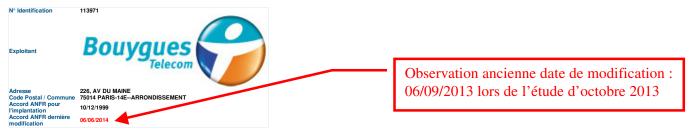
#### **Stations**



#### Modifications substantielles

Les 2 opérateurs viennent d'avoir leurs autorisations 4G en septembre 2013.

#### Cartoradio 19 août 2015



### Caractéristiques radioélectriques

auteur / sol	Azimut	Système	Bande de fréquences	
40,2 m	244 °	FH	38,5 - 39,5 GHz	
		GSM 900	880,1 - 889,9 MHz	
			925,1 - 934,9 MHz	
		LTE 2600	2535,0 - 2550,0 MHz	
34.8 m	20 °		2655,0 - 2670,0 MHz	
,		LTE 800	791,0 - 801,0 MHz	
			832,0 - 842,0 MHz	
		UMTS 900	880,1 - 889,9 MHz 925,1 - 934,9 MHz	
32.7 m			1758.3 - 1784.9 MHz	
32,7 111		GSM 1800	1853,3 - 1764,9 MHz	
			1765.0 - 1785.0 MHz	
	20 °	LTE 1800	1860.0 - 1880.0 MHz	
			1900,1 - 1905,1 MHz	
		UMTS 2100	1935.3 - 1950.1 MHz	
			2125,3 - 2140,1 MHz	
	120°	GSM 900	880,1 - 889,9 MHz	
		G3W 900	925,1 - 934,9 MHz	
		LTE 2600	2535,0 - 2550,0 MHz	120°: Pour l'ANFR, il y a bien 2 antennes puisque deux
32,4 m		000	2655,0 - 2670,0 MHz	120 : Four I ANTK, if y a blen 2 antennes pulsque deux
,		LTE 800	791,0 - 801,0 MHz	hauteurs (l'une en dessous de l'autre sur photos)
			832,0 - 842,0 MHz 880.1 - 889.9 MHz	nauteurs (i une en dessous de l'autre sur photos)
		UMTS 900	925.1 - 934.9 MHz	
30,2 m			1758,3 - 1784,9 MHz	
30,2 III		GSM 1800	1853.3 - 1879.9 MHz	
			1765.0 - 1785.0 MHz	
	120 °	LTE 1800	1860.0 - 1880.0 MHz	
			1900.1 - 1905.1 MHz	
		UMTS 2100	1935,3 - 1950,1 MHz	
			2125.3 - 2140.1 MHz	
		GSM 1800	1758,3 - 1784,9 MHz	
		GG 1000	1853,3 - 1879,9 MHz	
30.0 m	240 °	GSM 900	880,1 - 889,9 MHz	240°: Pour l'ANFR, il y a qu'une antenne puisque une
			925,1 - 934,9 MHz	, , , ,
		LTE 1800	1765,0 - 1785,0 MHz	seule hauteur.
			1860,0 - 1880,0 MHz 791.0 - 801.0 MHz	
50,0 III		LTE 800	832.0 - 842.0 MHz	Curieux que les autres azimuts n'aient pas eu le même
			1900,1 - 1905,1 MHz	
		UMTS 2100	1935.3 - 1950.1 MHz	système à une seule antenne.
			2125,3 - 2140,1 MHz	systemic a and searc antennic.
		UMTS 900	880,1 - 889,9 MHz	
		UM 1 2 900	925.1 - 934.9 MHz	



#### Cartoradio 19 août 2015



Observation ancienne date de modification : 06/09/2013 lors de l'étude d'octobre 2013

# Caractéristiques radioélectriques

Hauteur / sol	Azimut	Système	Bande de fréquences
41.0 m	181.5 °	FH	38.5 - 39.5 GHz
34,5 m	,.		902,5 - 914,9 MHz
• .,•		GSM 900	947,5 - 959,9 MHz
		. ==	801,0 - 811,0 MHz
	0 °	LTE 800	842.0 - 852.0 MHz
			904,9 - 914,9 MHz
		UMTS 900	949,9 - 959,9 MHz
		GSM 900	902,5 - 914,9 MHz
		G3W 900	947,5 - 959,9 MHz
34.5 m	120 °	LTE 800	801,0 - 811,0 MHz
34,3 111			842,0 - 852,0 MHz
		UMTS 900	904,9 - 914,9 MHz
			949,9 - 959,9 MHz
		GSM 900	902,5 - 914,9 MHz
		GO 000	947,5 - 959,9 MHz
34,5 m	240 °	LTE 800	801,0 - 811,0 MHz
,			842,0 - 852,0 MHz
		UMTS 900	904,9 - 914,9 MHz
			949,9 - 959,9 MHz
32,0 m			1710,1 - 1712,9 MHz
		GSM 1800	1737,1 - 1758,1 MHz
			1805,1 - 1807,9 MHz
			1832,1 - 1853,1 MHz
	0 °	LTE 2600	2500,0 - 2515,0 MHz
	0 -		2620,0 - 2635,0 MHz
			1915,1 - 1920,1 MHz 1920,5 - 1935,3 MHz
		UMTS 2100	1920,5 - 1935,3 MHZ 1959,9 - 1964,9 MHz
		OW13 2100	2110,5 - 2125,3 MHz
			2149,9 - 2154,9 MHz
			1710,1 - 1712,9 MHz
			1737,1 - 1758,1 MHz
		GSM 1800	1805,1 - 1807,9 MHz
			1832,1 - 1853,1 MHz
			2500,0 - 2515,0 MHz
32,0 m	120 °	LTE 2600	2620,0 - 2635,0 MHz
- /			1915,1 - 1920,1 MHz
			1920,5 - 1935,3 MHz
		UMTS 2100	1959,9 - 1964,9 MHz
			2110,5 - 2125,3 MHz
			2149,9 - 2154,9 MHz
		GSM 1800	1710,1 - 1712,9 MHz
			1737,1 - 1758,1 MHz
		GOM 1000	1805,1 - 1807,9 MHz
			1832,1 - 1853,1 MHz
		LTE 2600	2500,0 - 2515,0 MHz
32,0 m	240 °		2620,0 - 2635,0 MHz
			1915,1 - 1920,1 MHz
			1920,5 - 1935,3 MHz
		UMTS 2100	1959,9 - 1964,9 MHz
			2110,5 - 2125,3 MHz
			2149,9 - 2154,9 MHz

Pour l'ANFR, il y a bien 2 antennes puisque deux hauteurs (l'une en dessous de l'autre sur photos). Le passage à 1 antenne visible sur Google en sept 2014 n'est pas pris en compte.

Edition du 19/08/2015